

## FORMULAIRE DE PRÉSENTATION

(PDF remplissable)

**NOM DE LA DISTINCTION**

### Renseignements sur la personne ou l'organisation candidate\*

Nom:

Représentant à contacter au sein de l'organisation:

Adresse:

Municipalité:

Code postal:

Téléphone:

Cellulaire:

Courriel:

Site web:

Numéro de membre

\*

\*Réseau Environnement se réserve un droit de regard sur les candidatures reçues.

**Personne qui soumet la candidature:**

Nom:

Adresse:

Municipalité:

Code postal:

Téléphone:

Cellulaire:

Courriel:

**Déclaration de la personne responsable de la mise en candidature**

Je certifie que la personne pour laquelle je dépose une mise en candidature approuve cette présentation et que les renseignements donnés sont exacts.

Signature:

date:

(aaaa - mm -jj )

**Documents à joindre au formulaire \*\***

**Individu:**

Deux photos professionnelles, dont un portrait (format .jpeg – taille minimale 1 Mo)

Une courte biographie (maximum 100 mots)

**Entreprise:**

Quatre photos et visuels représentant l'institution ou l'entreprise – logo, armoiries, installations... (format .jpeg – taille minimale 1 Mo)

Une courte description (maximum 100 mots)

## Envoi dossier

Le dossier complet doit être envoyé **au plus tard le 15 février 2022, 17h.** à l'adresse suivante: [avizcarra@reseau-environnement.com](mailto:avizcarra@reseau-environnement.com)

**\*\* Tout dossier incomplet ne sera pas considéré lors de la sélection.**

## Raisons qui motivent la candidature

Afin de permettre une analyse équitable des candidatures, le dossier du candidat ou de la candidate sera examiné à la lumière des renseignements fournis dans le présent formulaire de présentation selon chacun des critères énumérés ci-dessous. (Annexer votre document Word en précisant chacun des critères)

1. **Pertinence des actions** - contribution à la réduction des gaz à effet de serre; utilisation de matériaux non polluants; impacts sol, air, eau, analyse du cycle de vie; potentiel d'application et amélioration de la productivité.
2. **Caractère novateur** - originalité technologique, de gestion ou de l'action mise en place; innovation technologique, de gestion ou de l'action mise en place.
3. **Pérennité** - étendue, variété, globalité des mesures (plan d'ensemble); démonstration de continuation, résultat sur une période prolongée; formation du personnel, prolongation de la vie des infrastructures.
4. **Impact social** - acceptation sociale; création d'emplois; confort; qualité de l'environnement intérieur et extérieur, ergonomie.
5. **Apport à Réseau Environnement** - développement de l'Association; représentation de l'Association; respect des valeurs de l'Association.